

**MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE**  
**MRC du Val Saint-François**

**AVIS PUBLIC**

Est par les présentes données, par la soussignée, directrice générale et sec-très.de la municipalité de Saint-Claude,

**Que lors de la séance ordinaire du 7 mars 2016, le conseil procédera au dépôt des états financiers 2015 préparés par la firme comptable Deloitte.**

Toutes personnes qui désirent poser des questions au vérificateur comptable, pourront le faire.

Vous êtes invitées à venir assister à cette séance du 7 mars 2016 à la salle du conseil au 295 Route de l'Église, local D 2<sup>e</sup> étage Saint-Claude à 20h.

Cet avis est donné conformément à l'article 176.1 du Code municipal.

Donné à Saint-Claude, ce 11 février 2016

France Lavertu  
Directrice générale  
Et sec-très.

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussigné, France Lavertu , directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau et Caisse populaire des Sources et publier dans le journal L'Étincelle.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11e jour du mois de février 2016.

---

Directrice générale